

Orientation 4.2 Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil

Orientation 4.2 Optimiser la qualité et le maillage des infrastructures d'accueil

« Il convient donc d'établir, en concertation avec les acteurs concernés, une typologie des refuges afin de mieux les adapter aux attentes de chaque type de clients, tout en préservant l'identité du massif. »

« appui à la construction de produits d'accueil spécifiques (valorisation de productions traditionnelles locales, animations autour du «patrimoine nuit »).

Mesure 4.2.3 Harmoniser la signalétique touristique.

«les acteurs de la charte s'attachent à mettre en place une signalétique touristique permettant de valoriser les patrimoines des vallées.»

« l'aménagement des portes d'entrée du parc, le balisage des itinéraires au départ des villages, la restauration et le développement des sentiers d'interprétation à l'intérieur des hameaux et des villages, doivent être organisés afin de trouver une cohérence d'ensemble sur le massif, et permettre ainsi de renforcer l'image et l'identité du parc national ».

pages 71 à 75

Référence ID de l'article : #2193

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-11-15 12:26